



A.I.M.E.R.

AIDE ET INFORMATION POUR LE MONDE DES ENFANTS DE LA RUE

Bulletin n° 106 - Septembre 2018

Un hymne à la vie

Les échos de toutes les associations partenaires d'A.I.M.E.R. vont dans le même sens et expriment cette fraternité dans l'action au quotidien.

Inlassablement, chaque association avec de modestes moyens apporte du réconfort aux enfants et aux familles dans le besoin.

Oui bien sûr, « c'est pas rose » tous les jours... et il y aurait de quoi désespérer... mais justement, nos actions, si petites soient-elles, sont source du bonheur de vivre.

Dans les pays du Sud, les inégalités ne semblent pas diminuer, la souffrance des enfants reste importante et pourtant, nous poursuivons inlassablement nos actions auprès de cette jeunesse malmenée.

Tous à A.I.M.E.R., nous agissons ainsi parce que nous aimons la vie et malgré les inconvénients qu'elle comporte, nous clamons que la vie vaut le coup d'être vécue.



Oui, le malheur et la souffrance existent (nous ne sommes ni naïfs, ni de doux idéalistes !!!) mais tous les membres d'A.I.M.E.R. y répondent par l'acceptation et le combat. Acceptation ne signifie pas résignation, et l'affrontement des injustices faites aux enfants et leurs familles est aussi une manière de goûter à la vie.

“ Aimer, c'est se réjouir ” disait Aristote.

Chacun de nos membres illustre régulièrement cette maxime et de par le monde, nous percevons que le bonheur est constitué de ces modestes victoires sur un quotidien pénible et harassant pour les enfants des rues .

La vie de notre association A.I.M.E.R. est ainsi faite et c'est bien la preuve que nous sommes vivants.

Gilbert MAGNIER

En 2018, A.I.M.E.R. soutient 25 projets en faveur des enfants de la rue dans 15 pays : Afghanistan, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Colombie, Haïti, Inde, Madagascar, Maroc, Philippines, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Yémen.

Nouvelles des foyers

Mission en Inde

Josette Chartier et Jean-Jacques Robert, bénévoles actifs à A.I.M.E.R. se sont rendus en Inde pour visiter deux projets auxquels l'association apporte son soutien depuis plusieurs années : Ashalayam Lucknow (depuis 2004) et Saranalayam à Tirunelveli (2010).



Saranalayam : « Le 15 mars, nous arrivons à Tirunelveli dans le sud de l'Inde. Il est 20h 30 lorsque nous sommes accueillis chaleureusement au centre. Les enfants sont en étude avec l'institutrice. L'ambiance est sereine. On se soucie de notre bien-être et on nous accompagne à l'évêché où nous serons hébergés en qualité d'invités ».

Depuis de nombreuses années, le gouvernement indien a mis en place un plan visant à diminuer, voire supprimer, le nombre d'enfants vivant dans la rue. Un numéro de téléphone 24h/24h est disponible. Il recueille des signalements qui sont ensuite traités par différentes structures : famille de substitution, institutions. Le diocèse de Tirunelveli est très sollicité au travers 4 établissements qui recouvrent largement toute problématique concernant les enfants des rues : orphelins, handicapés physiques ou mentaux, enfants abandonnés.

Saranalayam : regroupe enfants des rues et orphelins de 7 à 18 ans.

St Anne's home : enfants handicapés mentaux et orphelins.

St Anne's home : enfants handicapés physiques et orphelins.

Vidiyal Home pour les bébés abandonnés et enfants jusqu'à 5 ans à adopter.

« Nous sommes frappés par l'extraordinaire joie de tous ces enfants, même ceux affligés d'un handicap sévère ».

Saranalayam : Les enfants reçoivent trois repas copieux par jour et sont très vite en mesure d'assister aux cours dispensés soit à l'intérieur des centres, soit à l'extérieur. En dehors de la scolarité, le centre dispose d'un atelier de couture qui confectionne les uniformes des élèves, d'un atelier de secrétariat permettant d'aborder une petite formation professionnelle, et d'un atelier de reliure pour la réalisation de plusieurs modèles de cahiers.

Les deux établissements St Anne's home situés à la campagne accueillent des orphelins mais aussi des handicapés physiques et mentaux qui sont scolarisés à l'intérieur des établissements.



« Nous avons été très touchés par le spectacle de grande qualité organisé par les enfants de ces 2 centres : danse traditionnelle, théâtre, chant ».

Vidiyal Home accueille une dizaine de bébés de moins de 2 ans, tous abandonnés. Certains sont déposés par la famille, d'autres par les services sociaux. Tous les bébés sont adoptables, à l'exception des handicapés. Vingt bébés ont été adoptés l'an dernier par des familles indiennes. Le tarif minimum pour une adoption est de 700 euros.

Les locaux sont sobres mais propres ; très peu, voire pas de jouets du tout, mais une nounou par enfant.

Don Bosco Ashalayam à Lucknow

Après le Sud, cap au nord. Au bout de plusieurs heures d'avion nous atterrissons à Lucknow le 30 mars, où le père Edouard, directeur du Centre Don Bosco, nous attend. Nous sommes accueillis par les enfants présents (57 garçons) qui entonnent un chant de bienvenue et nous offrent une petite fleur cueillie dans le jardin.



Le centre participe activement au plan « enfants des rues » mis en place par le gouvernement et a reçu l'agrément pour accueillir des jeunes de 6 à 18 ans.

Sur un terrain d'environ 2 ha se situe le bâtiment principal qui comporte : dortoirs, salles de classe, de sport, de musique, réfectoire, cuisine, sans oublier des aires de jeux. Tout est verdoyant grâce à la présence d'arbres, de fleurs et de cultures maraîchères entretenues par les enfants. Au fond du jardin, un bâtiment pour les lapins.

La vie au centre est fondée sur un principe très simple : l'autonomie.

L'organisation mise en place par le jeune père Edouard (40 ans) est fondée sur la responsabilisation et le partage des tâches. Un «children parlement» se réunit deux fois par mois, au cours duquel un règlement est élaboré, peaufiné et les responsables du groupe nommés.

Tout fonctionne harmonieusement et sans heurt, même en l'absence du père.



Ce sont les enfants qui préparent et servent les repas, font la vaisselle. Sans oublier le nettoyage des locaux. C'est également aux enfants qu'incombent l'entretien des abords des bâtiments mais aussi la culture des végétaux nécessaires à leur alimentation.



Les enfants sont scolarisés dans une école privée. Les quatre handicapés présents au Centre vont dans un établissement spécialisé. Les frais de scolarité sont de l'ordre de 438 euros par mois pour tous.

Les enfants sont très heureux d'être dans cette structure, se prennent en charge et s'aident mutuellement. Aucun conflit ni relation de pouvoir n'existe ou du moins ils sont résolus sereinement.

Faute de bâtiments en bon état, le centre n'est plus en mesure d'accueillir des filles. Toutefois, il existe, sous l'autorité du père Edouard, un petit centre de formation de couturières à une centaine de kilomètres de Lucknow, qui accueille 25 filles entre 15 et 25 ans.

Autre projet du père Edouard : la réalisation d'un important complexe actuellement en construction sur 1,5 hectare pour l'accueil en internat d'une soixantaine de filles de 7 à 17 ans et d'une soixantaine de garçons de 6 à 12 ans, tous enfants de la rue.

Conclusion des deux missions

L'ensemble des centres visités répond parfaitement à leur mission d'accueil, de protection et d'éducation des enfants des rues. Saranalayam prévoit la scolarité de la majeure partie des enfants et également la prise en charge de certains handicaps à l'intérieur des différents établissements par des personnels diplômés. En revanche à Ashalayam, la scolarité des enfants est exclusivement assurée à l'extérieur ainsi que la prise en charge des handicaps.



En bref

• **Dons en ligne** : En allant sur notre site, vous pouvez désormais faire un don en ligne avec Helloasso.com. Le reçu fiscal vous sera adressé directement.

• **Centre Yeten au Bénin** : le centre vient d'obtenir du Ministère de la Famille et de l'Enfant son agrément. Une première dans l'histoire sociale du Bénin qui reconnaît le centre comme étant d'utilité publique, et permet ainsi de compléter les accréditations actuelles. Il permet aussi un travail de rapprochement auprès du juge des mineurs afin de faciliter les obtentions des ordonnances de placement. Yeten pourra aussi recruter à temps partiel un administrateur, un psychologue, deux éducateurs spécialisés pendant deux ans, avant d'être à nouveau évalué par le Ministère.

• **Virlanie aux Philippines** : deux nouveaux programmes ont été inaugurés en 2017 : la clinique dentaire à Manille et le Centre d'accueil de jour à Bacolod, ce qui a permis de venir en aide à 113 enfants de plus qu'en 2016. D'autre part, le terrain pour la réalisation de la ferme biologique est acheté et les plans pour la construction des différents bâtiments sont en cours de préparation..

• **A.F.F.D. à Madagascar** : malgré les difficultés rencontrées pour leur commercialisation, l'Association poursuit la fabrication de briquettes de biomasse qui remplacent le charbon de bois et servent également de carburant au four installé pour sécher les mangues et d'autres fruits. Par ailleurs, des clapiers ont été construits pour permettre l'élevage de lapins. Il y a aussi une dizaine de poules.

• **A.I.M.E.R.** est habilitée à recevoir legs, donations et assurances. Par ailleurs, vous pouvez commander des cartes de correspondance.

Si vous préférez recevoir le bulletin par Internet, faites le nous savoir.

Site internet : association-aimer.fr

A.I.M.E.R.

79 avenue Denfert Rochereau

75014 Paris

tel : 01.47.53.02.21

Courriel : association.aimer@wanadoo.fr

NOM :

ADRESSE :

Participation financière – montant :€

Un seul chèque suffit pour couvrir un don et une commande, laquelle peut être passée sur papier libre.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour les dons supérieurs à 10 euros, ouvrant droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 %. Vous recevrez régulièrement le bulletin d'AIMER pour vous informer des actions en faveur des enfants.

- Livre de Dominique Lemay, *Ils n'ont pas choisi les trottoirs de Manille*, 12 € port compris
- *L'eau*, ouvrage collectif des associations AIMER et Constellation, 10 € port compris
- Livre de Serge de Beaurecueil : *Mes enfants de Kaboul*, 12 €, port compris
- **Carte double de correspondance** : 1 €, port compris

IMPORTANT : Si vous réglez par virement postal envoyé directement à La Poste, merci d'indiquer votre adresse sur la ligne « message », indispensable pour recevoir votre reçu fiscal.

La banque postale IBAN : FR24 2004 1000 0102 7275 0Y02 055 BIC : PSSTFRPPPAR

Le Crédit Lyonnais LCL IBAN : FR30 3000 2004 8900 0000 5654 M96 BIC : CRLYFRPP

ALMER

CARTES DE CORRESPONDANCE ET DE VOEUX

Cartes format 10 x 15 cm ; 2 volets ; feuillet de voeux amovible.

L'annonce faite aux bergers



Nativité catalane

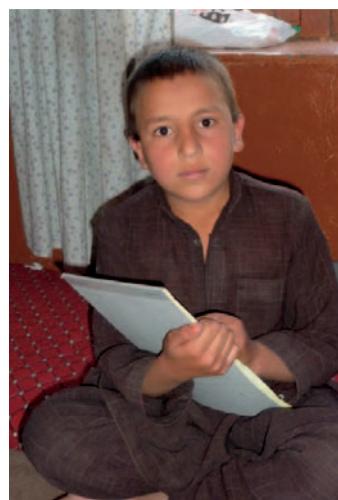


Danser avec les anges

Enfant de Nouakchott©



Enfant de Kaboul ©



Enfant de Mauritanie©



Enfants de la prison de Manille©



Tassili©



Enfants de Madagascar©



BON DE COMMANDE

(à remplir lisiblement et à envoyer avec votre règlement)

Nom :

ADRESSE:

Souhaitez recevoir des cartes doubles au prix de 1 € chaque, port compris. (Indiquez la quantité souhaitée*)

Carte	Qté
La nativité	
L'annonce faite aux bergers	
Nativité catalane	
Danser avec les anges	
Enfant de Nouakchott	
Enfant de Mauritanie	
Enfants de Madagascar	
Enfant de Kaboul	
Les enfants de la prison	
Tassili	

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE D'

A.I.M.E.R

79 AVENUE DENFERT ROCHEAU

75014 PARIS

(TÉL : 01 47 53 02 21)

* Dans la limite des stocks disponibles.

En cas de rupture de stock, acceptez-vous une substitution ?